



PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ

Optique d'équité et d'inclusion
Portrait



City for All Women Initiative
Initiative: une ville pour toutes les femmes



PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ

N'importe qui peut connaître la pauvreté. Ce sont nos circonstances de vie combinées aux obstacles systémiques qui ont aggravé notre situation. Nous contribuons à l'économie et à la qualité de vie d'Ottawa en prenant soin des membres de nos familles, en nous épaulant mutuellement et en faisant du bénévolat dans la communauté.

1. QUI SOMMES-NOUS?	3
2. SURVOL DE LA PAUVRETÉ À OTTAWA	4
3. NOS CONTRIBUTIONS	5
4. OBSTACLES ET INÉGALITÉS	6
Préjugés et stéréotypes	6
Emploi et revenu	6
Coût des soins de santé	7
Éducation et formation	7
Transport	8
Logement	8
Aliments nutritifs	9
Obligations familiales	9
Accès à l'information	9
Cycle de la pauvreté	10
Une journée dans mes souliers	10
5. NOTRE VISION : UNE VILLE SANS PAUVRETÉ... ..	11
6. MANDATS CONFIEÉS PAR LE CONSEIL ET LOIS	12
7. QUOI DE NEUF À OTTAWA?	12
8. PRATIQUES PERTINENTES D'AUTRES VILLES	12
9. SOURCES	13
10. REMERCIEMENTS	15

Le présent document est l'un des onze portraits qui servent de source de renseignements contextuels pour faciliter la mise en œuvre de l'Optique d'équité et d'inclusion. Pour accéder à la version électronique, visitez le site interne de la Ville d'Ottawa ([Ozone](#)), la [page web de l'Optique d'équité et d'inclusion](#) ou encore la [page Web consacrée à l'équité et à l'inclusion](#) de l'initiative Une ville pour toutes les femmes.



**Une ville pour tous
A City For Everyone**

1. Qui sommes-nous?

N'importe qui peut connaître la pauvreté. Nous venons de milieux différents et avons affronté diverses expériences qui ont causé ou aggravé notre situation (Conseil de planification sociale [CSP], 2008). Rares sont ceux et celles qui ne courent aucun risque de se retrouver dans cette situation, mais certains groupes sont exposés à un risque bien plus élevé.

La pauvreté touche nos enfants à un taux alarmant : en Ontario, un enfant sur six vit dans la pauvreté, parce que ses parents vivent dans la pauvreté (Mustachi, 2016). Ces enfants ne profitent souvent pas de commodités courantes qui ne sont pas sources d'inquiétudes chez les enfants des familles aisées : vêtements, logement, alimentation saine, soins dentaires, etc. (Khanna et Tougas, 2014).

Le risque de se retrouver en situation de pauvreté est particulièrement élevé pour les Autochtones, les personnes handicapées, les familles monoparentales dirigées par une femme, les immigrants racialisés et les nouveaux immigrants. Ces personnes affrontent une discrimination systématique qui restreint leur capacité à atteindre l'enseignement supérieur et à obtenir des emplois de qualité et un soutien social pour leurs enfants (Khanna & Tougas 2014). Celles qui vivent en milieu rural peuvent se sentir isolées et avoir de la difficulté à accéder à des services de transport abordables et à trouver un emploi rémunéré. Plusieurs autres facteurs aggravent la situation des personnes vivant dans la pauvreté, notamment le fait d'être toxicomane ou d'avoir un casier judiciaire, des problèmes de santé mentale ou des problèmes chroniques de santé physique (Wilton, 2003 et Centre de toxicomanie et de santé mentale, s.d.).

Beaucoup d'entre nous ont un emploi, parfois précaire, à temps partiel ou à temps plein, mais se retrouvent tout de même en situation de pauvreté à cause de salaires et prestations trop maigres (CPS, 2010). Les personnes qui dépendent exclusivement de l'aide sociale, du Régime de pension du Canada (RPC) ou de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT) ont aussi du mal à éviter la pauvreté (Axford, 2016).

Que nous ayons un emploi faiblement rémunéré, que nous recevions de l'aide sociale ou des prestations de retraite ou que nous vivions sans revenu, nous avons souvent beaucoup de difficulté à combler nos besoins quotidiens et ceux de notre famille. Les faibles prestations d'aide sociale, l'itinérance, la discrimination, les problèmes de santé et la précarité du logement sont des facteurs qui nuisent à notre situation et à l'économie dans son ensemble. D'ailleurs, il est plus économique d'investir dans des logements abordables à long terme que dans des refuges temporaires pour les personnes seules et les familles.

INTERSECTIONNALITÉ : IDENTITÉS COMPLEXES QUI SE CHEVAUCHENT

Chaque personne peut s'identifier à plus d'un groupe. Ce chevauchement de catégories ou ce mélange d'identités influe sur notre expérience de la ville. Ce phénomène s'appelle l'intersectionnalité. La vie est complexe et multidimensionnelle. La réalité est façonnée par l'action combinée de différents facteurs et dynamiques sociales

Pour en savoir plus, consultez le [Guide de l'Optique d'équité et d'inclusion](#) et [L'avancement de l'équité et l'inclusion : Un guide pour les municipalités](#).

2. Survol de la pauvreté à Ottawa

La pauvreté a plusieurs facettes et peut se définir de différentes manières, la principale étant que la personne touchée ne dispose pas de ressources financières ou autres suffisantes pour satisfaire ses besoins fondamentaux. Une personne défavorisée se heurte constamment à des obstacles tels que la difficulté de trouver un logement adéquat et sécuritaire, l'insécurité alimentaire, la difficulté d'obtenir des soins médicaux appropriés en cas de maladie et un manque de ressources qui entrave sa participation à des activités de formation et de loisirs.

En 2005, 15,2 p. 100 des citoyens d'Ottawa vivaient dans la pauvreté. En moyenne, les personnes seules et les familles d'Ottawa recevaient 7 800 \$ de moins que le seuil de faible revenu (SFR) de cette année-là. En fait, 31 p. 100 des familles à faible revenu vivaient avec un revenu au moins 50 p. 100 plus bas que le SFR. Les personnes libres de liens familiaux sont les plus touchées à Ottawa : 45 p. 100 d'entre elles, un taux stupéfiant, vivent avec un faible revenu (CPS, 2010). En somme, la pauvreté déteint sur les moyens de subsistance et la qualité de vie de nombreux résidents d'Ottawa.

- » Quatorze pour cent (14 p. 100) des enfants de moins de 18 ans et 15 p. 100 des enfants de moins de 6 ans appartiennent à une famille vivant sous la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) (CPS, 2008).
- » Soixante-deux virgule six pour cent (62,6 p. 100) des familles monoparentales dirigées par une femme et comptant au moins un enfant de moins de 6 ans vivent dans la pauvreté (CPS, 2010).
- » Le taux de pauvreté des enfants atteint son sommet chez les Autochtones habitant dans les réserves, à près de 50 p. 100. Pour les enfants autochtones qui vivent hors des réserves, le taux se chiffre à 30 p. 100 (Mustachi, 2016).
- » Les femmes d'âge mûr (50 ans et plus) sont plus de deux fois plus susceptibles de vivre avec un faible revenu que les hommes d'âge mûr. Au total, 7 p. 100 des personnes d'âge mûr à Ottawa vivent avec un faible revenu (Statistique Canada, 2011a).
- » À Ottawa, 39 p. 100 des ménages locataires consacrent à leur loyer au moins 30 p. 100 de leur revenu (Statistique Canada, 2013), soit la limite de ce que la Société canadienne d'hypothèques et de logement considère comme abordable (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2014).
- » Le taux de pauvreté de la population en âge de travailler au Canada a atteint 11,1 p. 100 à la fin des années 2000 (Conference Board du Canada, s.d.).
- » Entre janvier et octobre 2014, 35 p. 100 des citoyens d'Ottawa présentant une nouvelle demande au programme Ontario au travail (programme OT) ont indiqué qu'elles étaient nées hors du Canada (Programme Ontario au travail, 2014 a).
- » En 2005, pour chaque dollar gagné par un Canadien non racialisé, les Canadiens racialisés gagnaient 81,4 cents (Block et Galabuzi, 2011).
- » En 2005, pour chaque dollar gagné par un homme non racialisé, les femmes racialisées gagnaient 55,6 cents (Block et Galabuzi, 2011).
- » Le salaire minimum, fixé à 11,40 \$/h, représente moins de 24 000 \$ par année avant impôts, même si on travaille 40 h par semaine durant toute l'année.
- » Le taux de chômage des personnes souffrant des maladies mentales les plus graves atteint 70 à 90 p. 100 (Centre de toxicomanie et de santé mentale, s.d.).

Les personnes libres de liens familiaux sont les plus touchées à Ottawa : 45 p. 100 d'entre elles, un taux stupéfiant, vivent avec un faible revenu.

(CPS, 2010)

DÉFINIR LA PAUVRETÉ

La définition de la pauvreté fait constamment l'objet de débats. Statistique Canada ne quantifie pas la pauvreté, mais fournit la « Mesure de faible revenu après impôt » (MFR-Apl). Cette mesure « est un pourcentage fixe (50 p. 100) de la médiane du revenu après impôt rajusté du ménage observée au niveau des personnes » (Statistique Canada, 2013).

Cependant, la pauvreté ne se résume pas à l'incapacité de satisfaire les besoins fondamentaux comme l'alimentation, le logement et l'habillement. Selon le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, la pauvreté consiste en la privation des ressources, des choix et du pouvoir nécessaires à la participation civique, culturelle, économique, politique et sociale dans la société. La pauvreté concerne aussi des aspects intangibles tels que les possibilités d'emploi intéressant, le sentiment d'appartenance et celui de citoyenneté (Canada sans pauvreté, 2007).

3. Nos contributions

Nous contribuons à l'économie et à la qualité de vie d'Ottawa. Nous prenons mutuellement soin de nos enfants et nous partageons nos ressources alimentaires et autres. Nous créons des réseaux de soutien, nous communiquons de l'information et nous nous engageons comme militants communautaires. En tant que citoyens à faible revenu, nous unissons souvent nos efforts pour prévenir le crime dans nos collectivités. Le bénévolat actif pratiqué par beaucoup d'entre nous favorise l'épanouissement de nos communautés, tant religieuses et spirituelles que culturelles, de nos établissements d'enseignement, de nos organismes communautaires, etc. Les bénévoles soutiennent aussi des organisations sans but lucratif comme les programmes de jour, les refuges et les banques d'alimentation.

Ceux qui reçoivent de l'aide sociale travaillent souvent à temps partiel, ce qui réduit les montants auxquels ils ont droit. Par exemple, les bénéficiaires du programme Ontario au travail conservent les premiers 200 \$ qu'ils gagnent chaque mois. Ensuite, une exemption de gains de 50 p. 100 s'applique, c'est-à-dire que la moitié du revenu net supérieur à 200 \$ par mois est déduite des paiements versés par le programme OT (ministère des Services sociaux et communautaires, 2015). Nos travailleurs au salaire minimum favorisent la santé et la sécurité des citoyens en fournissant des services indispensables (entretien, sécurité, etc.). Bien que l'aide sociale soit non imposable, nous contribuons aux revenus du gouvernement en payant la taxe sur les produits et services. Nous contribuons également à l'assiette fiscale municipale, puisque notre loyer comprend l'impôt foncier.

Quel que soit leur revenu, tous les citoyens ont la capacité de participer à la vie en société. Ainsi, nous votons, nous communiquons avec le Conseil municipal et nous faisons valoir nos expériences et nos idées dans les médias. Nous prenons part aux projets de création artistique, musicale et culturelle. Nous défendons l'équité et l'inclusion dans notre ville, et nous élevons nos enfants. Nous favorisons la création de programmes pouvant profiter aux citoyens de tous les niveaux de revenu, et ce, en siégeant à des conseils et à des comités et en faisant part de nos expériences aux décideurs responsables des politiques sociales, aux gouvernements ainsi qu'aux organismes de services sociaux.

En dépit de tout, la pauvreté nous a permis de voir les choses différemment, d'apprécier et de partager ce que nous avons reçu et vécu. De continuer à lutter pour notre futur et le futur des autres personnes qui nous sont chères. — (Groupe d'action communautaire francophone, 2009)

4. Obstacles et inégalités

La pauvreté a un coût. Un coût que nous devons tous assumer. Les programmes sociaux distribuent de l'argent à ceux et celles qui sont les plus susceptibles de le dépenser à Ottawa, ce qui stimule notre économie. Il aide aussi des résidents d'Ottawa à participer pleinement à la vie en société. Les investissements dans le logement, la santé et les services sociaux améliorent la santé physique et psychologique des résidents, de même que leur niveau d'instruction (Ville d'Ottawa, 2008).

PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES

Les attitudes et les stéréotypes négatifs pourraient s'avérer le plus grand obstacle auquel doivent faire face les personnes vivant dans la pauvreté. Ces personnes sont souvent tenues responsables de leur situation, une opinion dite de « dénigrement des pauvres ». De plus, beaucoup d'entre elles sont victimes de discrimination fondée sur d'autres facteurs.

Par exemple, on juge souvent les jeunes mères monoparentales comme irresponsables et inaptes à prendre soin de leurs enfants. Les personnes racialisées qui habitent des quartiers défavorisés sont victimes de profilage racial et sont souvent tenues pour des criminels. Il arrive que les sans-abri soient traités comme s'ils avaient choisi leur état, qui serait dû à leur refus de s'intégrer à la main-d'œuvre rémunérée. Aussi, les membres de la communauté LBGTQ se butent souvent à l'exclusion et à des jugements injustes. Les personnes affectées par ce genre d'attitudes peuvent se sentir stigmatisées ou honteuses, ce qui les empêche de trouver un emploi rémunéré et de recourir aux services sociaux.

EMPLOI ET REVENU

Les personnes vivant dans la pauvreté qui reçoivent de l'aide sociale ou n'ont aucun revenu peuvent éprouver des difficultés à effectuer la transition vers un emploi rémunéré. De nombreuses causes expliquent ces difficultés, en particulier la discrimination et l'insuffisance des services d'aide à l'emploi (CPS, 2010). Les personnes suivantes souffrent le plus de ne pas pouvoir obtenir d'emploi rémunéré :

- » Les femmes, qui sont plus susceptibles que les hommes d'occuper des emplois précaires, d'être moins payées, d'être chefs de famille monoparentale et de devoir quitter leur emploi rémunéré à cause d'obligations familiales (Cornish, 2015);
- » Les immigrants et les réfugiés, qui se heurtent parfois à la discrimination, au racisme, à la non-reconnaissance de leurs titres de compétences étrangers et aux obstacles linguistiques (CPS, 2010);
- » Les personnes ayant des problèmes de santé physique et mentale, les personnes handicapées, etc. (Wilton, 2003; Centre de toxicomanie et de santé mentale, s.d.).

En 2011, 9 p. 100 des travailleurs ontariens recevaient le salaire minimum, et près d'un million d'Ontariens touchaient moins de 14,25 \$ de l'heure (Block, 2013). Ainsi, le revenu de plusieurs familles de travailleurs était malgré tout très inférieur au seuil de faible revenu (Campagne 2000, 2008).

L'écart entre les familles riches et pauvres s'accroît. Le revenu moyen des ménages d'Ottawa est relativement élevé en raison du nombre croissant de salariés à revenu élevé. Cependant, ce groupe de travailleurs fausse le revenu moyen des citoyens et masque la réalité des personnes ayant un faible revenu. En 2005, le revenu du dixième des familles monoparentales les mieux rémunérées était 13,8 fois plus élevé que celui du dixième des familles monoparentales les moins rémunérées, contre à 8,7 fois en 2000 (Fondation communautaire d'Ottawa, 2008).

COÛT DES SOINS DE SANTÉ

La santé est fondamentale, mais beaucoup de personnes vivant dans la pauvreté doivent choisir entre se soigner et répondre à leurs besoins quotidiens. Bien que l'Assurance-santé de l'Ontario soit offerte à tous les résidents permanents de la province, elle comporte des limites. En effet, elle couvre les soins de base, mais ne s'étend pas à plusieurs types de traitements, notamment la plupart des médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les services considérés comme esthétiques et les appareils fonctionnels médicaux. La pauvreté est mauvaise pour la santé, puisqu'un bon revenu est l'un des principaux facteurs conduisant à une bonne santé (Dennis, 2002; Blue Cross, 2014).

ÉDUCATION ET FORMATION

De nombreux citoyens ne sont pas en mesure de poursuivre leurs études à cause des frais de scolarité élevés. En raison des fluctuations constantes de l'économie et de l'évolution du marché du travail, de nombreuses personnes doivent suivre des formations d'appoint; cependant, les frais et la structure de ces programmes constituent des obstacles en soi. Par exemple, beaucoup de personnes n'ont pas accès à une garderie ou à un service de transport abordable pour assister à un cours. Il se peut également que certaines personnes soient incapables de s'adapter au calendrier des cours et de satisfaire aux exigences en raison d'heures de travail irrégulières. Souvent, les autorités canadiennes ne reconnaissent pas la scolarité des immigrants, et ceux-ci manquent de soutien et d'options pour se mettre à niveau ou se recycler. Les personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation ont également de la difficulté à accéder à des programmes d'études et de formation répondant à leurs besoins.

L'éducation post-secondaire est hors de portée pour nombre de jeunes à faible revenu, surtout lorsque les défis décrits ci-dessus sont combinés à des droits de scolarité en constante augmentation. La nouvelle Subvention ontarienne d'études pourrait aider un grand nombre de personnes ayant dû mettre un terme à leurs études pour des raisons financières. Grâce à cette subvention, les droits de scolarité moyens des universités et des collèges seront gratuits pour la majorité des étudiants à temps plein admissibles dont les deux parents gagnent ensemble moins de 50 000 \$ par année. On s'attend des personnes admissibles à ce qu'elles contribuent à hauteur de 3 000 \$ par année scolaire à leur éducation (Cabinet de la Première ministre, 2016).

Pour les enfants vivant dans la pauvreté, les frais de scolarité, les journées pizza, les sorties éducatives, les instruments de musique et les fournitures scolaires comme les agendas ne sont pas abordables (Ontario Association of Food Banks, 2008). Les conseils scolaires sont tenus de fournir les outils dont les enfants ont besoin pour leurs études. Cependant, on s'attend à ce que les devoirs et les communications avec l'école se fassent par ordinateur. Par conséquent, la pauvreté empêche bien des enfants de participer activement à leur instruction et les oblige à demander de l'aide. Cela augmente le sentiment de stigmatisation qu'ils pourraient déjà ressentir, et les probabilités qu'ils quittent prématurément le système scolaire ou obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne.

TRANSPORT

Bien qu'il existe un service de transport en commun à Ottawa, de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté n'ont pas les moyens de l'utiliser. Les coûts de transport sont parfois couverts pour les prestataires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) qui se rendent à un rendez-vous médical et pour les bénéficiaires du programme Ontario au travail qui participent à une activité liée à l'emploi ou se rendent à un rendez-vous médical. Les personnes handicapées admissibles au POSPH et les usagers de Para Transpo peuvent acheter le laissez-passer communautaire d'OC Transpo à prix réduit.

En outre, en 2017, la Ville a lancé l'EquiPass, laissez-passer mensuel d'OC Transpo abordable pour les personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Ce seuil est fixé par le gouvernement du Canada, qui peut le modifier. Voici le seuil en vigueur en mars 2017 :

TAILLE DU MÉNAGE	REVENU ANNUEL NET DU MÉNAGE
1 personne	20 386 \$
2 personnes	24 811 \$
3 personnes	30 895 \$
4 personnes	38 544 \$
5 personnes	43 890 \$
6 personnes	48 675 \$
7 personnes	53 460 \$

L'EquiPass (57 \$ par mois en 2017) coûte environ la moitié d'un laissez-passer pour adultes. Les conditions d'admissibilité et le processus de demande se trouvent sur le [site Web d'OC Transpo](#).

LOGEMENT

Ottawa se classe au cinquième rang des villes canadiennes les plus chères (Mercer, 2015). En raison du haut loyer moyen du marché et du peu de logements abordables, plusieurs personnes sont à risque de sans-abrisme ou vivent dans des conditions inférieures à la normale dans cette ville. Il y a d'ailleurs 10 052 ménages inscrits sur la liste d'attente pour un logement subventionné à Ottawa (Alliance pour mettre un terme à l'itinérance, 2016). Ces données expliquent l'augmentation de 12,5 p. 100 du nombre de familles aujourd'hui sans abri comparativement à 2015, et la multiplication du nombre de personnes ayant recours aux refuges (Alliance pour mettre un terme à l'itinérance, 2016).

L'accès à un logement réellement abordable pour les personnes vivant dans la pauvreté ne règle pas tous leurs problèmes. Il reste encore le problème des propriétaires peu désireux de louer leur propriété à des bénéficiaires de l'aide sociale (Commission ontarienne des droits de la personne, s.d.), ou d'un milieu de vie inadéquat, non sécuritaire, surpeuplé ou mal entretenu. De plus, ces personnes se retrouvent souvent dans des quartiers où on ne trouve aucune commodité essentielle à la qualité de vie (épiceries, pharmacies, parcs paisibles, programmes récréatifs, etc.).

Il faut également comprendre que bien des personnes ayant longtemps été sans-abri ressentent de la peur ou de l'anxiété à l'idée d'avoir un logis et des responsabilités, car elles ne sont pas aptes à assurer adéquatement leur subsistance. Sans soutien, elles pourraient ne pas être capables d'affronter leur nouvelle situation.

ALIMENTS NUTRITIFS

Les personnes vivant dans la pauvreté ont souvent beaucoup de difficulté à acheter des aliments nutritifs pour elles-mêmes et leur famille. Pour une famille de quatre, une alimentation nutritive peut coûter 863 \$ par mois (Ville d'Ottawa, 2016). En outre, le salaire minimum et les taux d'aide sociale n'ont pas augmenté au même rythme que le prix des aliments nutritifs. Par conséquent, de plus en plus de personnes s'enfoncent dans la pauvreté.

Les enfants représentent 36 p. 100 des utilisateurs des banques d'alimentation à Ottawa (Banque d'alimentation d'Ottawa, 2016). Le nombre de personnes se tournant vers ces établissements a augmenté de 6,9 p. 100 en Ontario, entre 2008 et 2016, en raison de la hausse du prix de nombreux articles domestiques (Banque alimentaire Canada, 2016).

OBLIGATIONS FAMILIALES

De nombreuses personnes vivant dans la pauvreté doivent prendre soin non seulement de leurs enfants, mais également de leurs parents âgés et d'autres membres de leur famille. Le manque de services de garde abordables et de qualité constitue un des plus grands obstacles pour les parents qui s'efforcent de quitter l'aide sociale (Réseau de santé des enfants et des adolescents de l'Est de l'Ontario, 2009) ou vivent avec un faible revenu.

La Ville d'Ottawa accorde une subvention de fonctionnement générale aux fournisseurs de services de garde agréés pour assurer l'abordabilité et la qualité d'environ 27 000 places en garderie. Il en coûte en moyenne 1 430 \$ par mois pour des services de garde agréés pour un enfant de moins de deux ans et demi, et 1 044 \$ par mois pour un enfant de deux ans et demi à cinq ans. Grâce aux subventions provinciales pour les frais de garde, la Ville peut également assister environ 7 000 enfants. En raison des limites du financement, les parents ayant besoin d'aide pour les frais de garde doivent s'inscrire à une liste d'attente. Il y a actuellement 1 285 enfants inscrits au Registre et à la liste d'attente des services de garde d'enfants pour une place subventionnée (Ville d'Ottawa, 2017).

Le Registre et la liste d'attente des services de garde d'enfants d'Ottawa sont une application en ligne pour les parents qui souhaitent bénéficier de services de garde d'enfants agréés, subventionnés ou à plein tarif. Pour plus de renseignements sur la garde d'enfants, les parents peuvent consulter le [site Web de la Ville](#).

Les femmes assument souvent la majorité des obligations familiales. L'accès à des services de garde abordables et de qualité peut les aider à intégrer ou à réintégrer durablement le marché du travail. Au Québec, par exemple, le régime public de garderies a permis d'augmenter le revenu et les charges sociales des femmes de 40 p. 100 (Baker, 2005) et de réduire le taux de pauvreté infantile de 50 p. 100 (Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance, 2009).

ACCÈS À L'INFORMATION

De nombreuses personnes vivant dans la pauvreté ne sont pas au courant des services qui leur sont offerts, car elles ont de la difficulté à accéder à l'information. Beaucoup ne sont pas en mesure d'utiliser l'information lorsqu'elle n'est pas diffusée par divers canaux et présentée en langage clair et simple. Souvent, les renseignements relatifs aux subventions sont présentés uniquement en petits caractères; ainsi, peu de personnes en bénéficient. Ceux et celles qui doivent affronter des préjugés et des attitudes négatives envers la pauvreté peuvent éprouver de la honte à dévoiler leur pauvreté au grand jour afin d'obtenir de l'information sur ce genre de services.

Les moyens utilisés pour diffuser une partie de ces renseignements supposent que les gens ont accès à un ordinateur et à Internet et savent s'en servir. Les personnes faiblement alphabétisées peuvent éprouver des difficultés lorsque les renseignements sont essentiellement présentés sous forme écrite. De plus, le fait de se rendre à la bibliothèque ou à un centre communautaire pour avoir accès à un ordinateur nécessite temps et argent. Il se peut en outre que les personnes vivant dans la pauvreté soient incapables d'accéder à l'information dans leur langue. Enfin, pour plusieurs personnes vivant dans la pauvreté qui possèdent un ordinateur, le simple fait de se tenir à jour représente souvent un fardeau, et le service Internet est trop dispendieux.

CYCLE DE LA PAUVRETÉ

Souvent, les prestataires d'aide sociale font face à d'importants obstacles pour intégrer ou réintégrer le marché du travail. Lorsqu'ils touchent un revenu, leur salaire est imposé et leurs prestations d'aide sociale diminuent. Le gouvernement provincial a modifié les règles du programme OT pour que les personnes qui en bénéficient depuis au moins trois mois aient droit à une exemption de gains de 200 \$; la moitié des gains excédentaires sont déduits du montant donné au bénéficiaire.

Un emploi durable est un processus, pas un événement. — Certaines des personnes qui commencent à recevoir de l'aide sociale sont loin d'être prêtes à occuper un emploi, alors que d'autres sont déjà aptes au travail et ont simplement besoin de la bonne occasion ou des mécanismes de soutien appropriés.

— Deb Matthews, députée provinciale (Gouvernement de l'Ontario, 2004)

UNE JOURNÉE DANS MES SOULIERS

À faire des choix comme payer votre facture d'Hydro en espérant que la compagnie de téléphone pourra attendre le mois prochain.

J'ai seulement un salaire minimum sans aucun bénéfice, même pas une journée de maladie payée. Lorsque les enfants sont malades à la maison, cela veut dire que je dois manquer une journée de travail ou payer une gardienne. De plus, il faudra que je paye les frais des prescriptions médicales. Donc, moins d'argent pour acheter la nourriture.

C'est difficile de payer lorsque le coût est élevé et continue d'augmenter. Ce qui a comme effet que les produits de première nécessité sont difficiles à obtenir. Imaginez, quatre ou cinq mois plus tard, vous avez finalement payé vos besoins de base et vous êtes à jour. Cependant, dans les plus brefs délais, quelque chose change dans votre vie et le cycle recommence à nouveau. C'est malheureusement la pauvreté.

Dans les écoles, nos enfants apprennent plusieurs choses qui se passent autour du monde, par exemple, les sciences, les mathématiques et la géographie. J'espère qu'un jour, tout le monde sera au courant de la pauvreté. Ensemble, nous pouvons trouver une manière de se défaire de cette pauvreté cruelle avant qu'il ne soit trop tard. Il faut garder le pouvoir et le courage.

Louise Bazinet (Groupe d'action communautaire francophone, 2009)

5. Notre vision : Une ville sans pauvreté. . .

- » Tous les citoyens ont accès aux programmes de loisirs. On augmente le nombre de programmes et de subventions, on améliore les renseignements relatifs aux subventions et on en accroît l'accès.
- » Il existe des logements abordables, accessibles et de qualité.
- » Il y a des gens qui sont prêts à aider les autres pour s'orienter dans le système; Internet n'est pas le seul recours.
- » Les aliments en vente dans les épiceries sont abordables, et ces commerces sont situés à proximité des domiciles des gens.
- » On offre des programmes d'études et de formation à des heures convenant aux personnes ayant des horaires de travail irréguliers.
- » Le service de transport en commun est abordable et accessible partout dans la ville.
- » Des commodités comme des épiceries et des pharmacies sont situées dans chaque quartier.
- » On a accès à des garderies subventionnées ou gratuites de grande qualité aux quatre coins d'Ottawa et on peut s'y rendre facilement en transport en commun.
- » Les personnes vivant dans la pauvreté participent activement aux processus de prise de décision de la Ville et de la collectivité.
- » Les citoyens d'Ottawa gagnent un salaire suffisant pour soutenir un niveau de vie sain et actif.
- » On instaure le salaire minimum vital à Ottawa et on réduit les taux de pauvreté.
- » Les citoyens peuvent facilement trouver de l'information sur les programmes et les services offerts à Ottawa et sur la façon d'y accéder.
- » Les personnes désirant quitter l'aide sociale pour intégrer le marché du travail rémunéré ont accès à des programmes de transition de grande qualité.
- » Les Autochtones peuvent facilement trouver des services adaptés à leur culture.
- » Les personnes victimes de discrimination et de racisme peuvent bénéficier de systèmes et de services plus complets.
- » Les sans-abri reçoivent du soutien lorsqu'ils obtiennent un logement.

QUE PEUVENT FAIRE LES ALLIÉES ET LES ALLIÉS?

- ✓ **Ne pas oublier** que les personnes vivant dans la pauvreté sont exposées à beaucoup de stress en essayant de satisfaire leurs besoins fondamentaux.
- ✓ **Créer** une liste des services et intervenants pouvant faciliter l'utilisation des systèmes complexes de la Ville.
- ✓ **Utiliser** un langage clair pour fournir des renseignements. Demeurer patient et courtois. Rédiger les textes en étapes (1., 2., 3., etc.).
- ✓ **S'inspirer** des personnes vivant dans la pauvreté, qui font beaucoup avec peu.
- ✓ **Offrir** un service rapide sans approximation. Les personnes pauvres n'ont pas les moyens de reprendre le transport en commun pour revenir une autre fois.
- ✓ **Contester** les préjugés et les pratiques discriminatoires et préjudiciables.
- ✓ **Reconnaître** la maladie mentale comme un problème de santé. Faire appel à des professionnels de la santé s'il y a lieu.
- ✓ **Reconnaître** les efforts des personnes tentant de franchir le seuil de la pauvreté.
- ✓ **Se tenir** informé des mandats de la Ville qui reflètent les préoccupations des résidents touchés.
- ✓ **Se remémorer** régulièrement que personne n'est à l'abri de la pauvreté.
- ✓ **Et, si je vis dans la pauvreté**, je sais que mes connaissances et mon expérience peuvent enrichir la collectivité.

6. Mandats confiés par le Conseil et lois

- » Un chez-soi pour tous, le [Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance](#) de la Ville, est centré sur le client et a pour but de veiller à ce que tous aient un chez-soi, que tous reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour conserver leur logement et que les organismes d'Ottawa qui viennent en aide aux personnes sans-abri ou à risque de sans-abrisme travaillent ensemble.
- » L'une des priorités stratégiques du [Plan stratégique de la Ville d'Ottawa](#) porte sur des Communautés saines et bienveillantes. Par cette priorité, le Conseil vise à permettre à tous les résidents et visiteurs de jouir d'une grande qualité de vie et de se sentir bien dans leur milieu en leur donnant accès à des lieux et des services sains, sécuritaires, sûrs, accessibles et accueillants. Voici certains des objectifs : Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville et Créer de nouvelles options de logement abordable.
- » Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies.

7. Quoi de neuf à Ottawa?

- » [ACORN, Ottawa](#) est un chapitre d'ACORN Canada (Associations d'organisations communautaires pour la réforme maintenant), organisation composée de familles à faible et moyen revenu ayant pour mission de changer les conditions sources de la pauvreté.
- » [L'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance \(AMTI\)](#) est une coalition non partisane prenant diverses mesures pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa, dans le but de créer une collectivité inclusive qui veille à ce que tous ses résidents possèdent un logement adéquat.
- » Le Réseau de réduction de la pauvreté d'Ottawa regroupe des organismes communautaires, des activistes anti pauvreté et des membres de la communauté qui luttent ensemble contre la pauvreté à Ottawa. Le Réseau est né en 2008 pour encourager la participation des personnes à faible revenu à la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté.
- » Divers groupes d'Ottawa travaillent à améliorer la sécurité alimentaire et la variété de l'alimentation des résidents démunis habitant des quartiers défavorisés de la ville.
- » [L'équipe communautaire de traitement intensif \(ECTI\)](#) est un groupe multidisciplinaire qui comprend des spécialistes de soutien en toxicomanie et en recherche d'emploi et d'entraide, du personnel infirmier, des travailleurs de soutien, un travailleur social, un ergothérapeute et des psychiatres. Les membres de l'équipe offrent aux personnes atteintes d'une maladie mentale grave du soutien individuel et familial, de même que des conseils sur l'accès aux ressources et aux services communautaires.

8. Pratiques pertinentes d'autres villes

[L'avancement de l'équité et l'inclusion : Un guide pour les municipalités](#) présente une approche flexible de l'équité et de l'inclusion qui est adaptable aux structures, aux contextes et aux expériences diverses des municipalités de partout au pays. Consultez les différentes sections du guide ou visitez le site Web de l'[Initiative : une ville pour toutes les femmes \(IVTF\)](#) pour trouver des exemples issus de différentes villes canadiennes.

9. Sources

- ALLIANCE POUR METTRE UN TERME À L'ITINÉRANCE. 2016. *2016 Progress Report on Ending Homelessness in Ottawa*, Alliance pour mettre un terme à l'itinérance (consulté en mai 2017).
- AXFORD, Cameron. 2016. « Canadians without company pension plan face uphill battle to stay out of poverty », *Financial Post*.
- BAKER, M., J. GRUBER et K. MILLIGAN. 2005. *Universal Childcare, Maternal Labor Supply and Family Well-Being*, National Bureau of Economic Research.
- BANQUES ALIMENTAIRES CANADA. 2016. *Bilan-Faim 2016*, Banques alimentaires Canada (consulté en mai 2017).
- BLOCK, S. 2013. *Who Is Working For Minimum Wage In Ontario*, Wellesley Institute (consulté en août 2015).
- BLOCK, S. et G. E. GALABUZI. 2011. *Canada's Colour Coded Labour Market: The Gap For Racialized Workers*, Centre canadien de politiques alternatives et Wellesley Institute (consulté en août 2015).
- BLUE CROSS. 2014. *Understanding the Limitations of OHIP Coverage*, Ontario.
- CABINET DE LA PREMIÈRE MINISTRE. 2016. *La nouvelle Subvention ontarienne d'études représente la gratuité scolaire pour des dizaines de milliers d'étudiants : Le collège et l'université deviennent plus accessibles et plus abordables*. Ottawa (Ontario).
- CAMPAGNE 2000. 2008. *Rapport 2008 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada*.
- CAMPAGNE 2000. 2014. *Rapport 2014 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada*, Campagne 2000 (consulté en août 2015).
- CANADA SANS PAUVRETÉ. 2007. *Poverty in Canada*.
- CENTRAIDE OTTAWA. FORUM DU LEADERSHIP SUR LE SANS-ABRISME À OTTAWA (FSAO). 2009. *Destination : chez soi*.
- CENTRE DE TOXICOMANIE ET DE SANTÉ MENTALE. s.d. *Mental Illness and Addictions: Facts and Statistics* (consulté en juillet 2016).
- COALITION ONTARIENNE POUR DE MEILLEURS SERVICES ÉDUCATIFS À L'ENFANCE (COM-SEE). 2009. *Child Care and Early Learning Building Economic Advantage Today and Tomorrow: A Submission to the Standing Committee on Finance and Economic Affairs, Government of Ontario 2009/2010*.
- COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE. s.d. *Discrimination en matière de logement au niveau individuel* (consulté en juillet 2016).
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. s.d. *How Canada Performs: Working Age Poverty*, Conference Board du Canada (consulté en août 2015).
- CONSEIL DE PLANIFICATION SOCIALE D'OTTAWA (CPS). 2008. *Qui sommes-nous? Profil social d'Ottawa selon le recensement de 2006*, Ottawa (Ontario), Conseil de planification sociale d'Ottawa.
- CONSEIL DE PLANIFICATION SOCIALE D'OTTAWA (CPS). 2010. *Profil de la pauvreté de la Ville d'Ottawa selon le recensement de 2006*, Ottawa (Ontario), Conseil de planification sociale d'Ottawa.
- CORNISH, M. 29 avril 2015. « Ontario Equal Pay Day: Best Place For Women? » (consulté en juillet 2015).
- FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA. 2008. *Signes vitaux d'Ottawa – 2008*.
- GOVERNEMENT DE L'ONTARIO. 2009. *Indice de défavorisation de l'Ontario*.
- GOVERNEMENT DE L'ONTARIO. 2008. *Rompre le cycle : Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario*.
- GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE (GACF). 2009. *Sans le sous... mais si riches!, Un recueil Collectif*, Les Éditions Ôtresens.

KHANNA, A. et J. TOUGAS. 2014. *La pauvreté infantile, 25 ans plus tard : nous pouvons y remédier; Rapport 2014 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada*, Campagne 2000.

LA BANQUE D'ALIMENTATION D'OTTAWA. 2016. *Hunger in Ottawa*, Banque d'alimentation d'Ottawa (consulté en mai 2017).

MATTHEWS, D. 2004. *Examen des programmes d'aide à l'emploi du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*, Gouvernement de l'Ontario.

MERCER. 2015. *Cost of Living City Rankings* (consulté en juillet 2015).

MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES. 2015. *Comme clients du Programme Ontario au Travail : Gagner de l'argent sans perdre ses droits au programme Ontario au travail*, Ministère des Services sociaux et communautaires (consulté en août 2015).

MUSTACHI, J. 2016. *Rapport de 2016 sur la pauvreté des enfants et des familles en Ontario*.

ONTARIO ASSOCIATION OF FOOD BANKS. 2008. *Ontario Hunger Report 2008 – The Leading Edge of the Storm*.

OPTIQUE D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION. 2016. *Portrait : Les aînés*. Ottawa (Ontario).

PROGRAMME ONTARIO AU TRAVAIL. 2014 (a). *SMDT Datamart: Intake Report And OW Demographics Snapshot*.

PROGRAMME ONTARIO AU TRAVAIL. 2014 (b). *Ontario Works Rates Chart*.

RAPHAEL, Dennis. 2002. *Poverty, Income Inequality, And Health In Canada*, CSJ Foundation: For Research And Education.

RÉSEAU DE SANTÉ DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE L'EST DE L'ONTARIO. 2009.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. s.d. *Le Logement au Canada en ligne*, Société canadienne d'hypothèques et de logement (consulté en août 2015).

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. 2014. *Rapport sur le marché locatif : RMR d'Ottawa-Gatineau (Ontario) 2014*, Société canadienne d'hypothèques et de logement (consulté en août 2015).

STATISTIQUE CANADA. s.d. *Données du Recensement des quartiers de 2006 et de 2011, ainsi que l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. - 2011_NHS_Ward_Data*, Statistique Canada (consulté en août 2015)

STATISTIQUE CANADA. 2006. *Seuils de faible revenu avant impôt (base de 1992) pour les familles économiques et les personnes hors famille économique*, Ottawa (Ontario), Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2007. *Les seuils de faible revenu*, Ottawa (Ontario), Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2010. *Femmes au Canada : bien-être économique*, Statistique Canada (consulté en août 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2011a. *Recensement de 2011*, Ottawa (Ontario), Gouvernement du Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2013. *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, Statistique Canada (consulté en août 2015).

VILLE D'OTTAWA. 2008. *Le Panier à provisions nutritif à Ottawa*, Ottawa (Ontario).

VILLE D'OTTAWA. Santé publique Ottawa. 2016. *Panier de provisions nutritif 2016 : le prix de bien manger à Ottawa*, Ville d'Ottawa (consulté en mai 2017).

VILLE D'OTTAWA. 2015. *Notre plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance*, Ville d'Ottawa (consulté en août 2015).

VILLE D'OTTAWA. *Plan stratégique 2015-2018 de la Ville d'Ottawa* (consulté en juillet 2015).

WARD, B. 2009. « Cheaper To Give Apartments to the Chronically Homeless Than to Support Them on the Street, Report Finds », *Ottawa Citizen*.

WILTON, D. Robert. 2003. « Poverty and mental health: A qualitative study of residential care facility tenants », *Community Mental Health Journal*, vol. 39, n° 2.

10. Remerciements

L'Optique d'équité et d'inclusion est le fruit d'un partenariat entre l'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF) et la Ville d'Ottawa.

La conception de la première édition du Guide et des portraits de la diversité s'est échelonnée de 2008 à 2010 et a été assurée par le groupe témoin sur l'optique d'équité et d'inclusion et onze groupes de travail chargés de se pencher sur chacun des groupes présentés dans les portraits.

Le personnel municipal et les leaders de la communauté ont apporté leurs connaissances et leur perspicacité à l'élaboration de ce portrait de la diversité.

COLLABORATEURS

Marcie Abramovitch, Shannon Black, Suzanne Doerge, Jephtée Elysée, Kathleen Fortin, Clara Freire, Marian Green, Mohamud Hassan, Nadine Jodoin, Naheed Khan, Yumi Kotani, Linda Lalonde, Rachel Manson, Janet McInnes, Dominique Paris-Mackay, Colleen Pellatt, Maria Cristina Serje, Donald Shultz, Laura Stanford.

ORGANISATIONS

ACORN, Centre de santé communautaire du Centre-ville, Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway, Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa, Comité consultatif sur la pauvreté (CCP), Initiative : une ville pour toutes les femmes, Réseau de réduction de la pauvreté d'Ottawa, Ville d'Ottawa.

Conception et mise en page : www.jwalkerdesign.ca (en anglais seulement)

La présente initiative a été rendue possible grâce à la subvention de Condition féminine Canada et de la Ville d'Ottawa, qui a financé la production de cet important travail par l'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF).



Condition féminine **Status of Women**
Canada **Canada**